

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxembourg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 248

9 avril 1999

SOMMAIRE

(Le) Bon Gitan, S.à r.l., Bettembourg	page 11873	Luxriver S.A., Luxembourg	11877
(Le) Bourgeon S.A., Luxembourg	11872	Lux T.P. S.A., Sandweiler	11871
Carimel Holding S.A., Luxembourg	11887	Lux-World Fund, Sicav, Luxembourg	11879
(Hubert) Culot, S.à r.l., Luxembourg	11863	Magia S.A.H., Fentange	11878
(La) Financière de l'Aigle S.A., Luxembourg	11871	Malescot S.A., Luxembourg	11881, 11882
FKS Luxembourg, Filoka Kitchen Supply S.C.I., Heisdorf	11860, 11862, 11863	Marbrerie Boost, S.à r.l., Niederanven	11881
(La) Fourchette d'Argent, S.à r.l., Rodange	11870	Mateco, S.à r.l., Rodange	11882
Gindt Frères S.A., Esch-sur-Alzette	11858	Marrow S.A., Junglinster	11882
GK Fin S.A., Luxembourg	11858	Masil International Holding S.A., Luxembourg	11882, 11883
GS Ré, Société de Réassurance du Groupe Gras Savoye, Luxembourg	11858	Mateco, S.à r.l., Rodange	11884
HDV S.A., Howald	11858, 11860	Mazzoli, S.à r.l., Lamadelaine	11878
Hinode S.A., Luxembourg	11860	Megalux S.A., Rodange	11884
Hoist Investments S.A., Luxembourg	11860	Melody Surfer, S.à r.l., Fentange	11884
Home Partner's S.A., Luxembourg	11860	Menuiserie Hilario, S.à r.l., Hesperange	11884
Hydro-Products, S.à r.l., Pétange	11863	Mercury Investments S.A., Luxembourg	11885, 11886
ICR Technologies S.A., Fentange	11863	Meridian Luxembourg S.A.	11886
Ifab S.A.H., Fentange	11864	Mid Ocean Group S.A., Luxembourg	11887
Immobra (Luxembourg) S.A., Luxembourg	11864	Mikra Luxembourg, GmbH, Luxembourg	11884
Imprimerie de Gasperich, S.à r.l., Luxembourg	11864	Milestone, S.à r.l., Luxembourg	11886
I.N.R. Bodson S.A., Troisvierges	11864, 11865	MIP, S.à r.l., Luxembourg	11884
Institut Vitamine E, S.à r.l., Luxembourg	11864	Mondial Investments S.A., Luxembourg	11890
Intègre Sélection, S.à r.l., Dudelange	11865	Mondi International S.A., Luxembourg	11887
Inter Loca-Vente, S.à r.l., Luxembourg	11865	Mondo Pasta S.A., Differdange	11891
International Fashion Factors, S.à r.l., Luxembourg ..	11866	Moryann, S.à r.l., Luxembourg	11891
International Safety Hard Alloy Corporation S.A. Holding, Luxembourg	11866	Nappy Entreprises S.A.H., Fentange	11891
International Staff Investments S.A., Luxembourg ..	11866	Nauti Star, S.à r.l., Livange	11892
Investissements Textiles S.A., Luxembourg	11866	Nela Holdings S.A., Luxembourg	11892
Iris Garden Finance, S.à r.l., Luxembourg	11866, 11868	New Generation, S.à r.l., Luxembourg	11893
Izarcor S.A., Luxembourg	11867, 11868	N.T.B., Niedertemperaturbeschichtung AG, Wecker	11891, 11892
Jabbalux S.A., Luxembourg	11868	Olumpios Holding S.A., Luxembourg	11893
Jad Investments S.A., Luxembourg	11868	Optique Petit Romain, S.à r.l., Schifflange	11893
J.M.J. Holding S.A., Luxembourg	11868	Outremont Invest S.A. Holding, Luxembourg	11893
Kiggen & Krecké Chauffages Sanitaires, S.à r.l., Soleuvre ..	11869	Owl Tech Holding S.A., Luxembourg	11894
Kodikama S.A., Luxembourg	11871	Pagilux S.A., Luxembourg	11894
Kop Maeder Egli S.A., Luxembourg	11868, 11869	Parbat Finance S.A., Luxembourg	11894
Kuranda S.A., Luxembourg	11869, 11870	Pargen S.A., Luxembourg	11890
Landesbank Rheinland-Pfalz Girozentrale, Luxembourg	11871	Parinvest Luxembourg S.A., Luxembourg	11895
Laser, S.à r.l., Mondorf-les-Bains	11871	Parsofi S.A., Luxembourg	11895
Latron Holdings, S.à r.l., Luxembourg	11872	Pastoret, S.à r.l., Hautcharage	11894
Leaf Asset Management S.A., Luxembourg	11872	Pathway Hotels S.A., Luxembourg	11895, 11896
Leht, S.à r.l., Dudelange	11873	PC Finanz International S.A. Holding, Luxembourg ..	11896
Leonberg S.A., Luxembourg	11872	Peintures et Décors Meyers Claude, S.à r.l., Larochette ..	11896
Letzebuerger Brand-Schutz S.A., Olingen	11873	Perak S.A., Luxembourg	11896
Linvest S.A., Luxembourg	11874	Périgord Immobilière S.A., Luxembourg	11897
Longyear International Luxembourg, Luxembourg ..	11874	Perla S.A. Holding, Luxembourg	11897
Luxagem S.A., Rodange	11873	Phone It, S.à r.l., Luxembourg	11897
Luxantiques S.A., Rodange	11875	Photo-Ciné Service, S.à r.l., Bascharage	11897
Luxatec S.A., Luxembourg	11873	Plessis Holding S.A., Luxembourg	11898
Lux Cheminée, S.à r.l., Merttert	11876	Poesselbuer Holding S.A., Luxembourg	11898
Luxemburger Kapitalanlagegesellschaft S.A., Luxembourg	11876	Pretty Woman, S.à r.l., Luxembourg	11901
Luxicav Conseil S.A., Luxembourg	11875	Progetra S.A., Bettembourg	11892
Luxicav, Sicav, Luxembourg	11874	Pro Nobis S.A.H., Fentange	11902
Luxiprivilege Conseil S.A., Luxembourg	11876	Protected Capital, Sicav, Luxembourg	11902
Luxiprivilege Plus, Sicav, Luxembourg	11879	Pyramidis, S.à r.l., Mamer	11897, 11898
Luxiprivilege, Sicav, Luxembourg	11877	Radiologica S.A., Bettembourg	11902
Lux Primo, S.à r.l., Fentange	11877	Real Invest International S.A. Holding, Luxembourg ..	11902
Lux Properties S.A., Luxembourg	11878	Red Star Line S.A., Luxembourg	11903
		Royal Consulting & Trust S.A., Luxembourg ..	11898, 11901
		Say Holding S.A., Luxembourg	11902
		Skerry Holdings S.A., Luxembourg	11903, 11904

GINDT FRERES, Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette.

Cession de parts

Entre les soussignés:

1) Madame Wilma Haase, épouse de Richard Georges Gindt, sans état particulier, demeurant à L-3899 Foetz, 14, rue Théodore de Wacquart,

comme cédant, d'une part, et

2) Monsieur Richart Georges Gindt, employé privé, demeurant à L-3899 Foetz, 14, rue Théodore de Wacquart, comme cessionnaire, d'autre part,

il a été convenu en date de ce jour ce qui suit:

Suite au décès de leur fille Madame Diane Gindt, propriétaire de deux actions de la société anonyme GINDT FRERES, sa succession étant échue pour un quart indivis à son père Richard Georges Gindt, préqualifié, pour un quart indivis à sa mère Wilma Haase, épouse Gindt, préqualifiée, et pour la moitié indivise à son frère Dirk Gindt, de ce fait Madame Wilma Haase, épouse Gindt, préqualifiée déclare céder sa moitié d'action d'une valeur de LUF 6.250,- à son époux Monsieur Richard Gindt, préqualifié.

Le cessionnaire entrera en jouissance de l'autre moitié d'action cédée et en supportera les charges et obligations à partir de ce jour, le cédant le subrogeant dans ses droits.

Signature Signature
Le cédant Le Cessionnaire

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 14 janvier 1999, vol. 311, fol. 102, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Signature.

(06124/272/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

GK FIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, place de la Gare.

R. C. Luxembourg B 52.899.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(06125/525/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

GS RE, Société de Réassurance du Groupe Gras Savoye.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 148, avenue de la Faïencerie.

R. C. Luxembourg B 29.131.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 14, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06127/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HDV S.A., Société Anonyme.**(anc. HDV HOLDING S.A.).**

Siège social: Howald.

R. C. Luxembourg B 65.532.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-trois décembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Hesperange.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme HDV HOLDING S.A., avec siège social à Howald, constituée par acte du notaire instrumentant, en date du 26 juin 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 703 du 30 septembre 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Ariane Slinger, administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg

qui désigne comme secrétaire Madame Céline Bertolone, assistante juridique, demeurant à Hayange (France).

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Christelle Ferry, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I. - Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1. Changement de la dénomination sociale actuelle de HDV HOLDING S.A. en HDV S.A.
2. Modification afférente de l'article 1 des statuts.
3. Modification de l'objet social et suppression de toute référence dans les statuts de la société à la loi du 31 juillet 1929.
4. Modification afférente de l'article 4 des statuts.

II. - Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été signées ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

III. - Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'assemblée, celle-ci prend à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer la dénomination sociale actuelle de HDV HOLDING S.A. en HDV S.A., de sorte que l'article 1 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de HDV S.A.»

suit la version anglaise:

«**Art. 1.** There is established hereby a société anonyme under the name of HDV S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet social et de supprimer toute référence dans les statuts de la société à la loi du 31 juillet 1929.

Troisième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier l'article 4 des statuts qui aura désormais la teneur suivante

«**Art. 4.** La société pourra accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

La société a en outre pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.»

suit la version anglaise:

«**Art. 4.** The corporation may carry out any commercial, industrial or financial operations, any transactions in respect of real estate or movable property, which the corporation may deem useful to the accomplishment of its purposes.

The corporation may furthermore carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquiring of participating interests in any enterprises in whatever form and the administration, management, control and development of those participating interests.

In particular, the corporation may use its funds for the establishment, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, and participate in the creation, development and control of any enterprise, the acquisition, by way of investment, subscription, underwriting or option, of securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise develop such securities and patents, grant to companies in which the corporation has a participating interest, any support, loans, advances or guarantees.»

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes s'élève à environ trente mille francs (30.000,-)

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire présent acte.

Signé: A. Slinger, C. Bertolone, C. Ferry, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 1999, vol. 113S, fol. 88, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 janvier 1999.

G. Lecuit.

(06128/220/83) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HDV S.A., Société Anonyme.

Siège social: Howald.
R. C. Luxembourg B 65.532.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 21 janvier 1999.

G. Lecuit.

(06129/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HINODE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 57.163.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour réquisition
Signature
Un Mandataire

(06130/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HOIST INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 59.947.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. was elected as new statutory auditor, replacing BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG so that its mandat ends after the general meeting to be held in the year 2003.

Signature.

(06131/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HOME PARTNER'S S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 47.033.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06132/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

**FKS LUXEMBOURG, FILOKA KITCHEN SUPPLY S.C.I., Société Civile Immobilière,
(anc. IMMO-BRAIN S.C.I., Société Civile Immobilière).**

Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le quatre janvier.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

1. - Monsieur Jean-Yves Lizen, indépendant immobilier, demeurant à B-4610 Beyne-Heusay, 13, rue Samuel Bronckart, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire de:

2. - son épouse Madame Michèle Craenen, sans état particulier, demeurant à B-4610 Beyne-Heusay, 13, rue Samuel Bronckart,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Beyne Heusay, le 29 décembre 1998, laquelle procuration après avoir été paraphée ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte.

seuls associés, représentant l'intégralité du capital social de la société civile familiale IMMO-BRAIN S.C.I. avec siège social à L-1660 Luxembourg, 70, Grand-rue.

Les comparants présents ou représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire ce qui suit:

Que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 239 du 14 avril 1998.

Que la société a un capital social de cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cent parts sociales (100) de cinq mille francs (5.000,-) chacune.

Que la société ne possède pas d'immeubles.

Ensuite les comparants, ès qualités qu'ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'acter ce qui suit:

Cession de parts

Les prénommés associés Monsieur Jean-Yves Lizen et Madame Michèle Craenen, représentée comme dit ci-avant, cèdent par les présentes toutes leurs parts sociales comme suit:

1. - à la société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC., établie et ayant son siège social à Lookermanstreet 15 à Dover-Delaware, quatre-vingt-quinze (95) parts sociales,

2. - Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, cinq (5) parts sociales.

Ladite cession prend effet à partir de ce jour.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Les cessionnaires sont subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Sont intervenus au présent acte:

La prédite société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC., ici représentée par Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, agissant en sa qualité de président en vertu d'une décision de l'actionnaire unique du 28 février 1997,

lequel, après avoir pris connaissance de ce qui précède, déclare accepter la cession de parts ci-avant au nom et pour compte de la société.

et Monsieur Udo Pontzen, prénommé, lequel, après avoir pris connaissance de ce qui précède, déclare accepter la cession de parts ci-avant.

Prix

Les cédants et les cessionnaires déclarent que le prix de la présente cession est fixé au franc symbolique, que les cédants déclarent et reconnaissent avoir reçu à l'instant ce dont ils donnent quittance.

Monsieur Jean-Yves Lizen, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de la société déclare accepter ladite cession au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite les associés, la société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC., prénommée et Monsieur Udo Pontzen, prénommé ont pris les décisions suivantes:

Gérance

La démission de Monsieur Jean-Yves Lizen, prénommé, en sa qualité de gérant est acceptée avec pleine et entière décharge.

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Udo Pontzen, prénomme.

Le gérant aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

MODIFICATION DES STATUTS

Première résolution

En conséquence de la cession de parts qui précède, l'article cinq (5) des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), divisé en cent parts sociales (100) de cinq mille francs (5.000,-) chacune, réparties comme suit:

1. - la société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC., établie et ayant son siège social à Lookermanstreet 15, Dover-Delaware, quatre-vingt-quinze parts sociales	95
2. - Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, cinq parts sociales	5
Total: cent parts sociales	100»

Deuxième résolution

Les associés décident de changer la dénomination de la société en FILOKA KITCHEN SUPPLY SCI en abrégé FKS LUXEMBOURG et en conséquence de ce qui précède, l'article deux (2) des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 2.** La société prendra la dénomination FILOKA KITCHEN SUPPLY SCI en abrégé FKS LUXEMBOURG.»

Troisième et dernière résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la société vers L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, et en conséquence de ce qui précède, l'article trois (3) des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 3.** Le siège social est établi à Heisdorf. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché par simple décision des associés.»

De tout ce qui précède le notaire a dressé le présent procès-verbal.

Les frais et honoraires des présentes et ceux qui en seront la conséquence, seront supportés par la prédite société.
Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant.
Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire la présente minute.

J.-Y. Lizen U. Pontzen P. Decker
Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1999, vol. 114S, fol. 5, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 28 janvier 1999. P. Decker.
(06138/206/95) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

FKS LUXEMBOURG, FILOKA KITCHEN SUPPLY S.C.I., Société Civile Immobilière
(anc. IMMO-BRAIN S.C.I., Société Civile Immobilière).
Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le six janvier.
Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

A comparu:

Monsieur Udo Pontzen, administrateur de sociétés, demeurant à L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach, agissant tant en son nom personnel qu'en qualité de président de,
la société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC. en vertu d'une décision de l'actionnaire unique du 28 février 1997.

seuls associés, représentant l'intégralité du capital social de la société civile FILOKA KITCHEN SUPPLY SCI en abrégé FKS LUXEMBOURG avec siège social à L-7349 Heisdorf 5, rue Baron de Reinach,

Les comparants présents ou représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire ce qui suit:

que la société a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 22 décembre 1997, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 239 du 14 avril 1998,

que la société a été modifiée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 4 janvier 1999, en voie de publication au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations.

Que la société a un capital social de cinq cent mille francs (500.000,- LUF), divisé en cent parts sociales (100) de cinq mille francs (5.000,-) chacune.

Que la société ne possède pas d'immeubles.

Ensuite le comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

Cession de parts

Le prénommé associé Monsieur Udo Pontzen, cède par les présentes toutes ses parts sociales à savoir cinq (5) parts sociales à Monsieur Philippe Saive, administrateur de société, demeurant à B-1030 Bruxelles, 4, boulevard Léopold III.

Ladite cession prend effet à partir de ce jour.

Les parts cédées ne sont représentées par aucun titre. Le cessionnaire est subrogé dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées.

Est intervenu au présent acte:

Monsieur Philippe Saive, prénommé, lequel, après avoir pris connaissance de ce qui précède, déclare accepter la cession de parts ci-avant.

Prix

Le cédant et le cessionnaire déclare que le prix de la présente cession est fixé au franc symbolique, que le cédant déclare et reconnaît avoir reçu à l'instant ce dont il donne quittance.

Monsieur Udo Pontzen, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de la société déclare accepter ladite cession au nom de la société conformément à l'article 1690 nouveau du Code civil. Il déclare qu'il n'a entre ses mains aucune opposition ni empêchement qui puisse arrêter l'effet de la susdite cession.

Ensuite les associés, la société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC., prénommée, ici représentée comme ci-avant et Monsieur Philippe Saive, prénommé ont pris les décisions suivantes:

Gérance

La démission de Monsieur Udo Pontzen, prénommé, en sa qualité de gérant est acceptée avec pleine et entière décharge.

Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Philippe Saive, prénommé.

Le gérant aura tous pouvoirs pour engager la société par sa seule signature, y compris ceux de donner hypothèque et mainlevée.

MODIFICATION DES STATUTS

En conséquence de la cession de parts qui précède, l'article cinq (5) des statuts est modifié comme suit:

«**Art. 5.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs (500.000,-), divisé en cent parts sociales (100) de cinq mille francs (5.000,-) chacune, réparties comme suit:

1. - la société de droit de l'Etat de Delaware EUROPEAN BUSINESS OFFICE INC., établie et ayant son siège social à Lookermanstreet 15, Dover-Delaware, quatre-vingt-quinze parts sociales	95
2. - Monsieur Philippe Saive, administrateur de société, demeurant à B-1030 Bruxelles, 4, boulevard Léopold III, cinq parts sociales	5
Total: cent parts sociales	100»

De tout ce qui précède le notaire a dressé le présent procès-verbal.

Frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève à approximativement 20.000,- LUF.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé le présent acte avec le notaire la présente minute.

U. Pontzen P. Saive P. Decker

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1999, vol. 114S, fol. 5, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 28 janvier 1999. P. Decker.
(06102/206/74) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

**FKS LUXEMBOURG, FILOKA KITCHEN SUPPLY S.C.I., Société Civile Immobilière,
(anc. IMMO-BRAIN S.C.I., Société Civile Immobilière).**

Siège social: L-7349 Heisdorf, 5, rue Baron de Reinach.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour la société
P. Decker

(06103/206/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HYDRO-PRODUCTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Pétange.

R. C. Luxembourg B 30.812.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06134/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

ICR TECHNOLOGIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Fentange.

R. C. Luxembourg B 57.812.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06135/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

HUBERT CULOT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 52.650.

Suite à une décision de l'associé unique de la société le siège de la S.à r.l. HUBERT CULOT est transféré au 25C, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 5 janvier 1999.

HUBERT CULOT
Signature
Associé-Gérant

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 16, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06133/664/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IFAB S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 61.845.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06136/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IMMOBRA (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.544.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 5 mai 1998

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06137/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IMPRIMERIE DE GASPERICH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 23.772.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06139/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INSTITUT VITAMINE E, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 60.895.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06142/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

I.N.R. BODSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle Sicler «In den Allern».

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme I.N.R. BODSON S.A., avec siège social à L-4961 Clemency, 2C, rue des Jardins, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 mai 1998, publié au Mémorial C, numéro 587 du 13 août 1998.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Léonard Bodson, ferronnier, demeurant à Chênée (Liège), qui désigne comme secrétaire Monsieur Léon Rentmeister, employé privé, demeurant à Dahl.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Tom Stockreiser, employé privé, demeurant à Grevenmacher.

Le bureau ayant été ainsi constituée, le Président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Transfert du siège social de L-4961 Clemency, 2C, rue des Jardins à L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle Sicler, «In den Allern», et modification subséquente de la première phrase de l'article 2 des statuts de la société.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les actionnaires, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte.

Les procurations des actionnaires représentés y resteront annexées de même.

III.- Tous les actionnaires étant présents ou représentés, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Ensuite l'assemblée, après délibération, a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution

L'assemblée décide de transférer le siège social de L-4961 Clemency, 2C, rue des Jardins à L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle Sicler, «In den Allern».

Suite à cette résolution, la première phrase de l'article 2 des statuts de la société est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

«Le siège social est établi à Troisvierges.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à environ vingt mille francs luxembourgeois (20.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture fait à l'assemblée, les membres du bureau, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé avec Nous, notaire, le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: L. Bodson, L. Rentmeiser, T. Stockreiser, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 22 janvier 1999, vol. 414, fol. 67, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 28 janvier 1999.

A. Weber.

(06140/236/43) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

I.N.R. BODSON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, Zone Industrielle Sicler «In den Allern».

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06141/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INTEGRE SELECTION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3462 Dudelange, 40, rue Edison.

R. C. Luxembourg B 57.341.

Extrait de décisions collectives des associés en date du 11 juin 1997

Les associés de la Société INTEGRE SELECTION, S.à r.l.:

- Monsieur Marques Ramalho Carlos Alberto, commerçant, demeurant à L-Luxembourg, 2, rue d'Allamont, possédant 75% du capital social (375 parts sociales),

- Monsieur Carlos Mendes, poseur, demeurant à L-3514 Dudelange, 122, route de Kayl, possédant 25% du capital social (125 parts sociales),

se sont réunis et ont pris, à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Les associés approuvent le rachat de 375 parts sociales détenues par Monsieur Ramalho Carlos Alberto par Monsieur Carlos Mendes (250 parts sociales) et Madames Mendes (125 parts sociales).

A la suite de ce rachat, la répartition des parts sociales est désormais la suivante:

A. Madame Mendes, Dudelange	125 parts sociales
B. Monsieur Carlos Mendes, poseur	371 parts sociales

2. Monsieur Carlos Mendes est nommé gérant de la Société.

C. A. Marques Ramalho C. Mendes

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 22, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06143/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INTER LOCA-VENTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 261, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 50.741.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 22, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06144/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INTERNATIONAL FASHION FACTORS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 54.558.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06145/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INTERNATIONAL SAFETY HARD ALLOY CORPORATION S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 1.957.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 21, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 1999.

Pour S.A. HOLDING INTERNATIONAL SAFETY
HARD ALLOY CORPORATION.

(06146/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INTERNATIONAL STAFF INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 62.941.

DISSOLUTION

Il résulte d'un acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg), en date du 22 décembre 1998, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 29 décembre 1998, volume 839, folio 31, case 9, que la société anonyme INTERNATIONAL STAFF INVESTMENTS S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 62.941, constituée suivant acte notarié en date du 17 décembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 320 du 7 mai 1998, au capital social d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, intégralement libérées, a été dissoute et liquidée par le fait d'une décision de l'actionnaire unique, réunissant entre ses mains la totalité des actions de la société anonyme INTERNATIONAL STAFF INVESTMENTS S.A., prédésignée.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 1999.

J.-J. Wagner.

(06147/239/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 39.188.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

Pour INVESTISSEMENTS TEXTILES S.A.
CREGELUX

Crédit Général du Luxembourg S.A.

Signature

Signature

(06148/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.851.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(06149/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.851.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue le 21 décembre 1998*

A l'Assemblée Générale Ordinaire de IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - perte à reporter LUF 142.181.990,-
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 21 décembre 1998.

A. Slinger
Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06150/710/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.851.

*Extrait des minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires
qui s'est tenue le 21 décembre 1998*

A l'Assemblée Générale Extraordinaire de IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 21 décembre 1998.

A. Slinger
Gérante

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06151/710/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.302.

Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(06152/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.302.

*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. ayant son siège social
au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg qui s'est tenue le 14 décembre 1998*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1995;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1995;
- d'affecter les résultats comme suit:
 - perte à reporter: LUF 11.717.989,-;
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1995.

Luxembourg, le 14 décembre 1998.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06153/710/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

IZARCOR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 50.302.

—
Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg qui s'est tenue le 14 décembre 1998

A l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires de IZARCOR S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:
– de continuer les activités de la Société.

Luxembourg, le 14 décembre 1998.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signature

Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06154/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

JABBALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.729.

—
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 12 mai 1998.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06155/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

JAD INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 45, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 53.588.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 24, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour réquisition

Signature

un mandataire

(06156/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

J.M.J. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1, place Dargent.
R. C. Luxembourg B 37.371.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, S.e.n.c.

Signature

(06157/525/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

KOP MAEDER EGLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 30.981.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(06161/520/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

KOP MAEDER EGLI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 30.981.

*Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la société
qui s'est tenue en date du 28 septembre 1998 au siège social*

L'Assemblée ratifie la cooptation de Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant à Lintgen au poste d'Administrateur de la société, nommée en remplacement de Monsieur Jean Brucher, Administrateur démissionnaire. Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Jean Brucher pour l'exercice de son mandat.

Le Conseil d'Administration se compose de:

- Monsieur Alain Tircher, licencié en gestion, demeurant à Metzert (B);
- Monsieur Martin A. Rutledge, Chartered Accountant, demeurant à Dippach;
- Mademoiselle Josiane Schmit, employée privée, demeurant à Lintgen.

Pour extrait conforme
Signatures
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Releveur (signé): J. Muller.

(06162/520/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

KIGGEN & KRECKE CHAUFFAGES SANITAIRES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4485 Soleuvre, 53, rue de Sanem.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06159/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

KURANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 55.601.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A Luxembourg;

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise KURANDA S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal, inscrite au registre du commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 55.601, constituée suivant acte reçu le 3 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 513 du 11 octobre 1996.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Giovanni Vittore, Administrateur de sociétés, demeurant à Senningerberg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Benoit Sirot, Administrateur de sociétés, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Daniela Cappello, juriste, demeurant à Luxembourg.

Le président prie le notaire d'acter:

I. - Que les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par les membres du bureau et le notaire soussigné. La liste de présence, paraphée ne varietur, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

II. - Qu'il appert de cette liste de présence que les 1.500 (mille cinq cents) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation du capital social à concurrence de BEF 3.250.000,- (trois millions deux cent cinquante mille francs belges) en vue de le porter de son montant actuel de BEF 1.500.000,- (un million cinq cent mille francs belges) à BEF 4.750.000,- (quatre millions sept cent cinquante mille francs belges), par la création et l'émission de 3.250 (trois mille deux cent cinquante) actions de une valeur nominale de BEF 1.000,- (mille francs belges) chacune, émises au pair et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription des actions nouvelles par Monsieur Giovanni Vittore pour 1.087 (mille quatre-vingt-sept) actions et par Monsieur Benoit Sirot pour 2.163 (deux mille cent soixante-trois) actions.

3. Modification afférente de l'alinéa premier de l'article cinq des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social à concurrence de BEF 3.250.000,- (trois millions deux cent cinquante mille francs belges) en vue de le porter de son montant actuel de BEF 1.500.000,- (un million cinq cent mille francs belges) à BEF 4.750.000,- (quatre millions sept cent cinquante mille francs belges), par la création et l'émission de 3.250 (trois mille deux cent cinquante) actions nouvelles d'une valeur nominale de BEF 1.000,- (mille francs belges) chacune, émises au pair, à souscrire et à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'admettre à la souscription de la totalité des actions nouvelles: Monsieur Giovanni Vittore, prénommé, pour 1.087 (mille quatre-vingt-sept) actions et Monsieur Benoît Sirot, également prénommé, pour 2.163 (deux mille cent soixante-trois) actions.

Intervention - Souscription - Libération

Sont ensuite intervenus aux présentes:

- Monsieur Giovanni Vittore, prénommé, lequel a déclaré souscrire 1.087 (mille quatre-vingt-sept) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société KURANDA S.A., prédésignée;

- Monsieur Benoît Sirot, prénommé, lequel a déclaré souscrire 2.163 (deux mille cent soixante-trois) actions nouvelles et les libérer intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société KURANDA S.A., prédésignée;

de sorte que la somme de BEF 3.250.000,- (trois millions deux cent cinquante mille francs belges) se trouve dès à présent à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par une attestation bancaire.

Troisième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Premier alinéa.** Le capital souscrit est de BEF 4.750.000,- (quatre millions sept cent cinquante mille francs belges), représenté par 4.750 (quatre mille sept cent cinquante) actions de BEF 1.000,- (mille francs belges) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de soixante-quinze mille francs luxembourgeois.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: G. Vittore, B. Sirot, D. Cappello, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 1999, vol. 113S, fol. 91, case 10. – Reçu 32.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 janvier 1999.

J. Elvinger.

(06163/211/82) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

KURANDA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 55.601.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

(06164/211/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LA FOURCHETTE D'ARGENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 50.935.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 15, case 9/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 28 janvier 1999.

Signature.

(06166/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

KODIKAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 28.545.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 12 mai 1998.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06160/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LA FINANCIERE DE L'AIGLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 60.319.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 1999, vol. 518, fol. 39, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LA FINANCIERE DE L'AIGLE S.A.

Signature

(06165/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ GIROZENTRALE.

Siège de la Succursale: L-2450 Luxembourg, 10-12, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.621.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 21, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ GIROZENTRALE

Signature

(06167/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LASER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mondorf-les-Bains.
R. C. Luxembourg B 31.287.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06168/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUX T.P. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5280 Sandweiler, Zone Industrielle.
R. C. Luxembourg B 11.570.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2001, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration:

M. Gérard Muller, ingénieur, Luxembourg, président du Conseil d'Administration et administrateur-délégué

M. Jacques Paquay, B-Liège, administrateur (en remplacement de M. Jean-Paul Muller, démissionnaire)

M. Jean Cazzaro, ingénieur, Foetz, administrateur.

Luxembourg, le 14 janvier 1999.

Pour avis sincère et conforme

Pour LUX T.P. S.A.

KPMG Experts Comptables

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 janvier 1999, vol. 518, fol. 80, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06199/537/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LATRON HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 57.051.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 3, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 janvier 1999.

A. Schwachtgen.

(06169/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LEAF ASSET MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 37.667.

Le bilan au 28 février 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 février 1999, vol. 519, fol. 6, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1999.

Pour LEAF ASSET MANAGEMENT S.A.

Société Anonyme

BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signature

Signature

(06170/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1998.

LE BOURGEON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.296.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LE BOURGEON S.A.

Signature

(06172/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LE BOURGEON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 49.296.

*Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue le 4 mai 1998
pour statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 1997*

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de ne pas dissoudre la société et de reporter les pertes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 sur l'exercice en cours.

Luxembourg, le 4 mai 1998.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06173/720/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LEONBERG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 21.579.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 29 janvier 1999, vol. 519, fol. 11, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

J. Lorang

administrateur

(06175/003/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LE BON GITAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Bettembourg.
R. C. Luxembourg B 21.140.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06171/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LEHT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange.
R. C. Luxembourg B 36.771.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06174/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LETZEBUERGER BRAND-SCHUTZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6950 Olingen, 6, rue de Rodembourg.
R. C. Luxembourg B 55.775.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 8 janvier 1999, vol. 518, fol. 39, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour LETZEBUERGER BRAND-SCHUTZ S.A.

Signature

(06176/720/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXATEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

Extrait de l'Assemblée Générale du 22 décembre 1998

L'assemblée générale donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice clôturé le 31 décembre 1997.

Les mandats des administrateurs et du commissaires aux comptes étant venus à expiration, l'Assemblée générale décide de renouveler les mandats pour une durée d'une année.

Conseil d'Administration

- Monsieur Daniel Fratta, demeurant à B-6200 Chatelineau
- Monsieur Emile Ueberecken, demeurant à Luxembourg
- Monsieur Manuel Afonso Cardoso Da Cunha, demeurant à Luxembourg.

Commissaire aux comptes

- LUX-FIDUCIAIRE S.C., L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.

Luxembourg, le 22 décembre 1998.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 7, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06183/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXAGEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4823 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 47.819.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 15, case 11/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

LUXAGEM S.A.

Signature

(06181/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 48.564.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg, le 5 mai 1998.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06178/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LONGYEAR INTERNATIONAL LUXEMBOURG.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 7.489.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LONGYEAR INTERNATIONAL LUXEMBOURG

Signature

(06179/028/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LONGYEAR INTERNATIONAL LUXEMBOURG.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 7.489.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LONGYEAR INTERNATIONAL LUXEMBOURG

Signature

(06180/028/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXICAV, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.337.

Le rapport au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

Signature

(06186/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXICAV, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.337.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 janvier 1999

Deuxième résolution

Selon les recommandations émises par le Conseil d'administration, l'assemblée décide de distribuer aux détenteurs d'actions de classe «A» de Luxicav Conservateur un dividende de EUR 12,- contre présentation du coupon numéro 7 du compartiment Conservateur.

Ce dividende sera payé en date du 2 février 1999 et la première valeur nette d'inventaire de ce compartiment sera déterminée ex-dividende à cette date. La partie des revenus non-distribués attribuables aux détenteurs d'actions de catégorie «A» et les revenus attribuables aux actionnaires de classe «B» seront capitalisés.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur et de réviseur d'entreprises pour un an. Ces mandats échoiront lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1998-1999.

Le Conseil d'administration:

M. Claude Deschenaux, Président
 M. Patrick Ehrhradt, Administrateur
 M. Jean Fuchs, Administrateur
 M. Arnaldo Lanteri, Administrateur
 M. Philippe Muys, Administrateur
 M. Germain Birgen, Administrateur et secrétaire.

Le Réviseur d'entreprises:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. située 16, rue Eugène Ruppert à L-1014 Luxembourg.

Pour extrait conforme

LUXICAV, SICAV

Pour le Conseil d'Administration

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Agent domiciliataire et Banque dépositaire

Signature

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06187/024/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXANTIQUES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 58.845.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 16, case 3/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 28 janvier 1999.

Signature.

(06182/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXICAV CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 30.338.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, vol. 519, fol. 1, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(06188/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXICAV CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 30.338.

Deuxième résolution

L'assemblée générale approuve la décision du Conseil d'administration du 24 août 1998 de distribuer un acompte sur dividende, conformément aux statuts et à la loi en vigueur, de LUF 4.349.444,- soit LUF 1.449.815,- par action. Ce montant a été distribué aux actionnaires sous valeur 27 août 1998.

Par ailleurs, le montant du bénéfice de l'exercice 1998 s'élevant à LUF 4.764.059,- et en tenant compte de l'acompte sur dividende de LUF 4.349.444,- précité, l'assemblée approuve les propositions du Conseil d'administration quant à l'affectation du résultat et décide de ne rien affecter à la réserve légale, mais de reporter LUF 25.492,50 et distribuer le solde du bénéfice de l'exercice disponible, soit LUF 389.122,50.

Ce dividende sera payé en Euro aux actionnaires sous valeur 29 janvier 1999.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats des Administrateurs et de Commissaire aux comptes pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clôturé au 30 septembre 1999.

Le Conseil d'administration:

Président: M. Claude Deschenaux.
 Administrateurs: Mme Chantal Even
 M. Jean Fuchs
 M. Henri Grisius
 M. Nico Hansen
 Mme Sabine Schiettinger.
 Secrétaire: M. Germain Birgen.

Le Commissaire aux comptes:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., Réviseur d'Entreprises située 16, rue Eugène Ruppert à L-1014 Luxembourg.

Pour extrait conforme
 LUXICAV CONSEIL S.A.

Pour le Conseil d'Administration
 SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
 Agent domiciliataire et Banque dépositaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06189/024/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUX CHEMINEE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Mertert.
 R. C. Luxembourg B 50.237.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06184/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
 R. C. Luxembourg B 55.855.

Le bilan au 30 juin 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 février 1999, vol. 519, fol. 6, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1999.

Pour LUXEMBURGER KAPITALANLAGEGESELLSCHAFT S.A.
 BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG
 Société Anonyme

Signature Signature

(06185/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXIPRIVILEGE CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
 R. C. Luxembourg B 46.389.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 janvier 1999

Deuxième résolution

Le montant du bénéfice de l'exercice 1998 s'élevant à LUF 5.518.518,- l'assemblée approuve les propositions du Conseil d'administration quant à l'affectation du résultat et décide de ne rien affecter à la réserve légale mais de reporter LUF 25.492,50 et de distribuer le reste du bénéfice de l'exercice, soit LUF 5.493.025,50.

Ce dividende sera payé en EURO aux actionnaires sous valeur 29 janvier 1999.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de renouveler les mandats des administrateurs et de commissaire aux comptes pour une durée d'une année, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice clôturé au 30 septembre 1999.

Le Conseil se compose dès lors de:

Président: M. Michel Janiak.
 Administrateurs: M. Nico Hansen.
 M. Gilbert Wolter
 Mme Helena Hoschtialek

Commissaire aux comptes: M. Germain Birgen
M. Nico Rehlinger.
COMPAGNIE DE REVISION
Société Anonyme
rue Richard Coudenhove-Kalergi
B.P. 351
L-2013 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 26 janvier 1999.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Agent domiciliataire et Banque domiciliataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06193/024/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUX PRIMO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 43.362.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06190/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXRIVER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 50.852.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

Pour LUXRIVER S.A., société anonyme
CREGELUX
Crédit Général du Luxembourg
Société Anonyme
Signatures

(06198/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXIPRIVILEGE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.388.

Le rapport au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(06191/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXIPRIVILEGE, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 46.388.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 25 janvier 1999

Deuxième résolution

L'assemblée décide de distribuer aux détenteurs d'actions de catégorie «A» un dividende de LUF 60,- conformément aux recommandations émises par le Conseil d'administration.

Ce dividende sera payé en date du 3 février 1998 contre présentation du coupon n° 5. La première valeur nette d'inventaire déterminée ex-dividende sera calculée à cette date.

La partie des revenus non-distribués attribuables aux détenteurs d'actions de catégorie «A» et les revenus attribuables aux détenteurs d'actions de catégorie «B» seront capitalisés.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur et de réviseur d'entreprises pour un an.

Le Conseil d'administration:

M. Claude Deschenaux, Président
M. Arnaldo Lanteri, Administrateur
M. Gustave Stoffel, Administrateur
M. Marcel Dell, Administrateur
M. Roger Tock, Administrateur
M. Ernest Pierrard, Administrateur.

Le Réviseur d'Entreprises:

COMPAGNIE DE REVISION située Centre Kirchberg, rue Richard Coudenhove-Kalergi à L-2013 Luxembourg.

Pour extrait conforme

LUXIPRIVILEGE, SICAV

Pour le Conseil d'Administration

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Agent domiciliataire et Banque dépositaire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06192/024/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUX PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.667.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06196/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUX PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 36.667.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06197/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MAGIA S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Fentange.

R. C. Luxembourg B 46.715.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06201/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MAZZOLI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4879 Lamadelaine, 31, rue de la Montagne.

R. C. Luxembourg B 50.682.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 1998, vol. 515, fol. 82, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06210/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXIPRIVILEGE PLUS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.505.

Le rapport au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Société Anonyme
Banque domiciliataire
Signatures

(06194/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUXIPRIVILEGE PLUS, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 63.505.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 25 janvier 1999 à 14.00 heures à Luxembourg

Quatrième résolution

L'assemblée décide de reconduire les mandats d'administrateur et de réviseur d'entreprises pour un an.

Le Conseil d'administration:

M. Claude Deschenaux, Président
M. Arnaldo Lanteri, Administrateur
M. Gustave Stoffel, Administrateur
M. Marcel Dell, Administrateur
M. Roger Tock, Administrateur
M. Germain Birgen, Administrateur et secrétaire.

Le Réviseur d'Entreprises:

COMPAGNIE DE REVISION, Centre Kirchberg, rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 351 à L-2013 Luxembourg.
Ces mandats ainsi que celui du Réviseur d'entreprises échoiront lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur l'exercice 1998-1999.

Pour extrait conforme
LUXIPRIVILEGE PLUS, SICAV
Pour le Conseil d'Administration
SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE
Agent domiciliataire et Banque dépositaire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 19, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06195/024/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

LUX-WORLD FUND, SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 1, place de Metz.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt janvier.

Par-devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

S'est réunie l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société anonyme LUX-WORLD FUND (SICAV), ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 1, place de Metz, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 12 octobre 1994, publié au Mémorial C, numéro 451 du 11 novembre 1994.

La séance est ouverte à 11.00 heures sous la présidence de Monsieur Paul Guillaume, Conseiller de Direction, demeurant à Bereldange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Claude Schmitz, Attaché de Direction, demeurant à Helmdange.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Maurice Goedert, Attaché de Direction, demeurant à Pétange.

Le bureau ayant ainsi été constitué, Monsieur le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

A. - Que l'actif net total de la société est au 20 janvier 1999 de deux cent cinq millions quatre cent soixante-douze mille huit cent soixante virgule vingt-huit Deutsche Mark (205.472.860,28 DEM), représenté par trois cent quatre-vingt-deux mille cinq cent quarante-quatre (382.544) actions sans valeur nominale de Lux-World Fund Income et cent quatre-vingt-dix-neuf mille trois cent quarante et une (199.341) actions sans valeur nominale de Lux-World Fund Growth.

B. - Que la convocation des actionnaires a été faite:

a) par des annonces publiées au journal «Luxemburger Wort» les 30 décembre 1998 et 11 janvier 1999;

b) par des publications faites au Mémorial C, numéro 944 du 30 décembre 1998 et numéro 14 du 11 janvier 1999.

C. - Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

D. - Qu'il appert de cette liste de présence que cent vingt-deux mille soixante-dix (122.070) actions sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale ordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur les points portés à l'ordre du jour.

E. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Recevoir et adopter le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 1998.

2) Recevoir et adopter les comptes annuels arrêtés au 30 septembre 1998; affectation du bénéfice du compartiment et par classe d'actions.

3) Donner quitus aux Administrateurs.

4) Nominations statutaires.

5) Euro.

6) Divers.

Tous les faits exposés par Monsieur le Président sont vérifiés et reconnus exacts par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les objets à l'ordre du jour et prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée Générale approuve le rapport du Conseil d'Administration et le rapport du Réviseur d'entreprises pour l'exercice clos au 30 septembre 1998 après en avoir reçu lecture.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos au 30 septembre 1998 tels qu'ils ont été présentés ainsi que l'affectation du bénéfice proposée par le Conseil d'Administration.

a) Compartiment Lux-World Fund Income

- Actifs nets au 30.09.1998: 123.875.532,19 DEM
- Perte nette réalisée au 30.09.1998: - 79.298,02 DEM

L'assemblée décide que:

* la part du montant distribuable du compartiment revenant aux actions de capitalisation (actions de classe A) sera réinvestie dans ce compartiment au profit des actionnaires de la classe A;

* la part du montant distribuable du compartiment revenant aux actions de distribution (actions de classe B) sera distribuée sous forme d'un dividende de 0,70 DEM par action; le solde étant réinvesti.

b) Compartiment LUX-WORLD FUND GROWTH:

- Actifs nets au 30.09.1998: 76.398.612,66 DEM
- Bénéfice net réalisé au 30.09.1998: 2.742.397,53 DEM

L'assemblée décide que:

* la part du montant distribuable du compartiment revenant aux actions de capitalisation (actions de classe A) sera réinvestie dans ce compartiment au profit des actionnaires de la classe A;

* la part du montant distribuable du compartiment revenant aux actions de distribution (actions de classe B) sera distribuée sous forme d'un dividende de 11,00 DEM par action; le solde étant réinvesti.

Pour les deux compartiments LUX-WORLD FUND INCOME et LUXWORLD FUND GROWTH, l'Assemblée Générale décide que le dividende sera représenté par le coupon numéro 4 des titres de classe B des compartiments afférents et payable à partir du 8 février 1999.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale ratifie les actes posés par le Conseil d'Administration et donne décharge pleine et entière aux Administrateurs pour l'exercice de leurs mandats relatifs à l'année sociale se terminant le 30 septembre 1998.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale constate que lors de la constitution de la société, les mandats des administrateurs:

Monsieur Raymond Kirsch

Monsieur Alphonse Sinnes

Monsieur Michel Birel

Monsieur Gilbert Ernst

Monsieur Jean-Claude Finck

Monsieur Henri Germeaux

Monsieur Jean-Paul Kraus
Monsieur Armand Weis

ont été fixés pour un terme de 6 ans, c'est-à-dire jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2000.

Le mandat du Réviseur d'entreprises venant à échéance, l'Assemblée Générale procède à la nomination du réviseur d'entreprises ERNST & YOUNG pour un terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale en 2000.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Cinquième résolution

L'assemblée Générale approuve la décision du Conseil d'administration d'ajouter, à côté du DEM et du LUF, l'euro comme devise d'expression de la Sicav à partir du 01.01.1999. La devise de référence sera changée en euro en date du 01.10.1999.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration des rémunérations pour l'exercice en cours s'élevant à un montant total de maximum LUF 878.252,-.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Septième résolution

L'assemblée générale approuve le splitting des actions de chaque classe des compartiments Lux-World-Fund Sicav à raison de 10 actions nouvelles pour une action ancienne de la classe correspondante, qui a eu lieu en date du 3 novembre 1998.

122.070 actions votant pour,
0 actions votant contre,
0 abstentions.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance fut ensuite levée.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison des présentes, est évalué à trente mille francs luxembourgeois (30.000,- LUF).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, 1, rue Zithe, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à l'assemblée, les membres du bureau ont tous signé avec Nous notaire le présent acte, aucun autre actionnaire n'ayant demandé à signer.

Signé: P. Guillaume, C. Schmitz, M. Goedert, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 21 janvier 1999, vol. 414, fol. 67, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Medinger.

Pour expédition conforme, sur papier libre, délivrée à la société sur demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 28 janvier 1999.

A. Weber.

(06200/236/132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MARBRENERIE BOOST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 2, rue de Mensdorf.

R. C. Luxembourg B 48.700.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

FIDUCIAIRE WAGNER & BOFFERDING, s.e.n.c.

Signature

(06204/525/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MALESCOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.

R. C. Luxembourg B 46.070.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 23, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06202/520/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MALESCOT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1142 Luxembourg, 7, rue Pierre d'Aspelt.
R. C. Luxembourg B 46.070.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui s'est tenue en date du 2 juin 1998 au siège social

L'Assemblée ratifie la nomination de Monsieur Patrick Haller, employé privé, demeurant à Imbringen, aux fonctions d'administrateur de la société, nommé en remplacement de Monsieur Marc Seimetz, administrateur démissionnaire.

Par vote spécial, l'Assemblée accorde décharge pleine et entière à Monsieur Marc Seimetz pour l'exercice de son mandat.

Pour extrait conforme
Signatures
Deux Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 23, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06203/520/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MARIGEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 36.990.

—
Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 20 mai 1998.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06205/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MARROW S.A., Société Anonyme.

Siège social: Junglinster.
R. C. Luxembourg B 61.692.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06206/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MASIL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 29.773.

—
L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

A comparu:

La société anonyme SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 13.859, représentée par:

- Monsieur Gustave Stoffel, employé privé, demeurant à Luxembourg,

- Monsieur Claudio Baccei, employé privé, demeurant à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société dénommée MASIL INTERNATIONAL HOLDING S.A. ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous la section B et le numéro 29.773

constituée par acte reçu par le notaire soussigné en date du 18 juin 1998, publié au Mémorial C numéro 694 du 28 septembre 1998,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 29 décembre 1998,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1. - Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à soixante-dix millions de liras italiennes (ITL 70.000.000,-) représenté par soixante-dix (70) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, entièrement libérées.

2. - Qu'aux termes de l'alinéa 2 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à huit milliards de liras italiennes (ITL 8.000.000.000,-) représenté par huit mille (8.000) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune, et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 18 juin 2003 à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société, ou même par incorporation de bénéfices reportés de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3. - Que dans sa réunion du 29 décembre 1998, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation jusqu'à concurrence de trois milliards six cent trente millions de liras italiennes (ITL 3.630.000.000,-), pour le porter de son montant actuel de soixante-dix millions de liras italiennes (ITL 70.000.000,-), à trois milliards sept cents millions de liras italiennes (ITL 3.700.000.000,-), par la création de trois mille six cent trente (3.630) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune,

à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, lequel a souscrit à la totalité des trois mille six cent trente (3.630) actions nouvelles, et les libère moyennant une contribution en espèces de trois milliards six cent trente millions de liras italiennes (ITL 3.630.000.000,-),

l'actionnaire minoritaire ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restera annexée aux présentes.

4.- La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de trois milliards six cent trente millions de liras italiennes (ITL 3.630.000.000,-) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5.- Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à trois milliards sept cents millions de liras italiennes (ITL 3.700.000.000,-),

de sorte que le premier alinéa de l'articles des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à trois milliards sept cents millions de liras italiennes (ITL 3.700.000.000,-) représenté par trois mille sept cents (3.700) actions d'une valeur nominale d'un million de liras italiennes (ITL 1.000.000,-) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à LUF 855.000,-.

Pour les besoins de l'enregistrement, la présente augmentation de capital est évaluée à LUF 75.612.900,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Stoffel, C. Bacceli, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1999, vol. 114S, fol. 1, case 6. – Reçu 755.040 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

J. Delvaux.

(06207/208/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MASIL INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 29.773.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 868/98 en date du 29 décembre 1998 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

(06208/208/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MATECO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 52.041.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 16, case 5/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 28 janvier 1999.

Signature.

(06209/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MEGALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4801 Rodange, 1, rue de l'Industrie.
R. C. Luxembourg B 48.087.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 16, case 1/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Rodange, le 28 janvier 1999.

Signature.

(06211/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MELODY SURFER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 50.636.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06212/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MENUISERIE HILARIO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5885 Hesperange, 357, route de Thionville.
R. C. Luxembourg B 37.349.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Diekirch, le 21 janvier 1999, vol. 262, fol. 74, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE JOS. THILL, S.à r.l.

Signature

(06213/654/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MIKRA LUXEMBOURG, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 11, rue de Bitbourg.
R. C. Luxembourg B 45.334.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 22 janvier 1999, vol. 518, fol. 99, case 10, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour la GmbH MIKRA LUXEMBOURG

FIDUCIAIRE CENTRALE DU

LUXEMBOURG S.A.

(06219/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MIP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.236.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06220/725/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MERCURY INVESTMENTS, Société Anonyme.

Registered office: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman «Lys Royal l».
R. C. Luxembourg B 45.112.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth December.
Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of MERCURY INVESTMENTS, R. C. Number B 45.112, with its principal office in Luxembourg, organized as a société anonyme pursuant to a deed of the undersigned notary, dated September 10th, 1993, published in the Recueil Spécial du Mémorial C Number 548 of November 15th, 1993.

The Articles of Incorporation have been amended by several deeds of the undersigned notary and for the last time on March 3rd, 1997, published in the Mémorial C Number 339 of July 1st, 1997.

The meeting begins at 5.20 p.m. Mr Paul Krzysica, company secretary, residing in Huncherange, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing in Mamer.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. - It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the twenty-five million shares having each a par value of two US dollars each, representing the total capital of fifty million US dollars are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notices, all the persons present at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II. - The agenda of the meeting is the following:

- Change of the end of the financial year to the 31st of December.

Subsequent amendment of Article 25 of the Articles of Incorporation.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting debated on the agenda and after deliberation, by unanimous vote, passed the following resolution:

Resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year to the 31st of December, so that the present financial year which began on 1st April 1998 will end on 31st December 1998.

As a consequence thereof Article 25 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 25.** The Corporation's financial year shall begin on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 5.30 p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seat in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme établi à Luxembourg sous la dénomination de MERCURY INVESTMENTS, R.C B Numéro 45.112, avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentaire, en date du 10 septembre 1993, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations n° 548 du 15 novembre 1993.

Les statuts de ladite société ont été modifiés plusieurs fois par actes du notaire instrumentaire et pour la dernière fois en date du 3 mars 1997, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 339 du 1^{er} juillet 1997.

La séance est ouverte à dix-sept heures vingt sous la présidence de Monsieur Paul Krzysica, secrétaire de société, demeurant à Huncherange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I. - Qu'il résulte d'une liste de présence dressée et certifiée par les membres du bureau que les vingt-cinq millions d'actions d'une valeur nominale de deux dollars US chacune, représentant l'intégralité du capital social de cinquante millions de dollars US sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocations préalables.

Ladite liste de présence, portant les signatures des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II. - Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Changement de la fin de l'année sociale au 31 décembre.

Modification subséquente de l'article 25 des statuts.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale au 31 décembre, de sorte que la présente année sociale qui a commencé le 1^{er} avril 1998 se terminera le 31 décembre 1998.

En conséquence l'article 25 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«**Art. 25.** L'exercice sociale de la Société commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à dix-sept heures trente.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: P. Krzysica, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1999, vol. 114S, fol. 12, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 1999.

A. Schwachtgen.

(06214/230/91) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MERCURY INVESTMENTS, Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman «Lys Royal I».

R. C. Luxembourg B 45.112.

Statuts coordonnés, suivant l'acte n° 1416 du 30 décembre 1998, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

A. Schwachtgen.

(06215/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MERIDIAN LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 29.395.

La soussignée, EUROLUX MANAGEMENT S.A., ayant son siège social au 15, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg atteste par la présente que la Société MERIDIAN LUXEMBOURG S.A. n'est plus domiciliée aux bureaux de EUROLUX MANAGEMENT S.A., 31, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg et n'a plus son siège social à cette adresse depuis le 11 janvier 1999.

EUROLUX MANAGEMENT S.A.

J.H. van Leuvenheim

Administrateur-Délégué

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 22, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06216/999/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MILESTONE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg, 11, rue Beaumont.

R. C. Luxembourg B 31.289.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 1999, vol. 518, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Gérant: Manette Altmann

Siège social: 11, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour MILESTONE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE FORIG, Soc. civile

Signature

(06218/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MID OCEAN GROUP S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 52.575.

—
*Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue extraordinairement
le 1^{er} décembre 1998*

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de MID OCEAN GROUP S.A. tenue extraordinairement («la société»), il a été décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Erik Jan Schimmel, comme administrateur de la société, et ce avec effet immédiat;

- d'accorder décharge pleine et entière à l'Administrateur;

- de nommer LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY Ltd, comme administrateur de la société et ce avec effet immédiat. Sa fonction expirant à l'Assemblée Générale des Actionnaires devant se tenir en l'an 2003.

Le Conseil d'Administration sera composé comme suit:

- LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., avec siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, comme administrateur;

- LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY Ltd, avec siège social à Road Town, Tortola, British Virgin Islands, comme administrateur;

- Madame Ariane Slinger, résidant 30, rue Ernes Beres, L-1232 Howald, comme administrateur.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 1998.

Signature
Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 décembre 1998, vol. 518, fol. 10, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06217/710/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MONDI INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 40.036.

—
Le bilan au 31 décembre 1995, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MONDI INTERNATIONAL
Signature

(06222/028/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MONDI INTERNATIONAL, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, rue Tony Neuman.
R. C. Luxembourg B 40.036.

—
Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 5, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MONDI INTERNATIONAL
Signature

(06223/028/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

CARIMEL HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

—
STATUTS

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-neuf, le vingt janvier.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Ont comparu:

1.- La société GLYNDALE INVESTMENTS LTD, ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands), P.O. Box 3186, Abbott Building, Main Street, Road Town;

ici représentée par son directeur unique Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

2.- Monsieur Jean-Marc Faber, prénommé.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}.- Dénomination, Siège, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Forme, Dénomination.

1.1. Une société anonyme luxembourgeoise est régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et par les présents statuts.

1.2. La société adopte la dénomination CARIMEL HOLDING S.A.

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg. Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

2.2. La société peut également par décision du conseil d'administration, créer, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, des filiales, agences ou succursales.

2.3. Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert, conservera la nationalité luxembourgeoise. Pareille décision de transfert du siège social sera faite par le conseil d'administration.

Art. 3. Objet.

3.1. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

3.2. Elle peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement.

3.3. La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

3.4. La société peut emprunter et accorder aux sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt direct et substantiel tous concours, prêts, avances ou garanties.

3.5. La société n'aura pas d'activité industrielle propre et ne tiendra aucun établissement commercial ouvert au public.

3.6. Elle prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations généralement quelconques qui se rattachent à son objet ou le favorisent, en restant toutefois dans les limites de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

Titre II.- Capital

Art. 5. Capital social.

Le capital social souscrit est fixé à LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois), divisé en 1.000 (mille) actions d'une valeur nominale de LUF 1.250,- (mille deux cent cinquante francs luxembourgeois) chacune, entièrement libéré.

Art. 6. Modification du capital social.

6.1. Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décisions de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

6.2. La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 7. Versements.

Les versements à effectuer sur les actions non entièrement libérées lors de leur souscription se feront aux époques et aux conditions que le conseil d'administration déterminera dans ces cas. Tout versement appelé s'impute à parts égales sur l'ensemble des actions qui ne sont pas entièrement libérées.

Art. 8. Nature des actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.

Art. 9. Cession d'actions.

Il n'existe aucune restriction statutaire quant aux transactions ou aux cessions d'actions de la société.

Titre III.- Administration, Direction, Surveillance

Art. 10. Conseil d'administration.

10.1. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

10.2. Les administrateurs seront nommés par l'assemblée générale annuelle pour une durée qui ne peut dépasser six ans. Ils sont rééligibles. Ils peuvent être révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

10.3. En cas de vacance du poste d'un administrateur nommé par l'assemblée générale pour cause de décès, de démission ou autre raison, les administrateurs restants nommés de la sorte peuvent se réunir et pourvoir à son remplacement, à la majorité des votes, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Réunions du conseil d'administration.

11.1. Le conseil d'administration peut élire parmi ses membres un président. Le premier président peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires. En cas d'empêchement du président, il sera remplacé par l'administrateur élu à cette fin parmi les membres présents à la réunion.

11.2. Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux administrateurs.

11.3. Le conseil ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée. Toute décision du conseil d'administration est prise à la majorité simple. En cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

11.4. Les administrateurs peuvent émettre leur vote par voie circulaire.

11.5. Ils peuvent émettre leur vote par lettre, télécopieur, télégramme ou télex, les trois derniers étant à confirmer par écrit.

11.6. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration sont signés par tous les membres présents aux séances.

11.7. Des extraits seront certifiés par le président du conseil d'administration ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs généraux du conseil d'administration.

Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus et exclusifs pour faire tous les actes d'administration et de gestion qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les présents statuts à l'assemblée générale.

Art. 13. Délégation de pouvoirs.

13.1. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière des affaires de la société, entendue dans son sens le plus large, à des administrateurs ou à des tiers qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société.

13.2. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

13.3. Le premier administrateur délégué peut être nommé par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 14. Représentation de la société.

Vis-à-vis des tiers, la société est en toutes circonstances représentée dans le cadre de son objet social par deux administrateurs ou par les délégués du conseil agissant dans les limites de leurs pouvoirs.

Art. 15. Commissaire aux comptes.

15.1. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale.

15.2. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Titre IV.- Assemblée générale

Art. 16. Pouvoirs de l'assemblée générale.

16.1. L'assemblée générale représente tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales.

16.2. Sauf dans les cas déterminés par la loi, les décisions sont prises à la majorité simple des voix émises.

Art. 17. Endroit et date de l'assemblée générale ordinaire.

L'assemblée générale annuelle se réunit chaque année dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le premier mercredi du mois de mai à 14.00 heures.

Art. 18. Autres assemblées générales.

Le conseil d'administration ou le commissaire peut convoquer d'autres assemblées générales. Elles doivent être convoquées sur la demande d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 19. Votes.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre V.- Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 20. Année sociale.

20.1. L'année sociale commence le premier janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

20.2. Le conseil d'administration établit le bilan et le compte de profits et pertes. Il remet les pièces avec un rapport sur les opérations de la société, un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire, aux commissaires qui commenteront ces documents dans leur rapport.

Art. 21. Répartition de bénéfices.

21.1. Chaque année cinq pour cent au moins des bénéfices nets sont prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve atteindra dix pour cent du capital social.

21.2. Après dotation à la réserve légale, l'assemblée générale décide de la répartition et de la distribution du solde des bénéfices nets.

21.3. Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Titre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 22. Dissolution, liquidation.

22.1. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, délibérant dans les mêmes conditions que celles prévues pour la modification des statuts.

22.2. Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII.- Disposition générale

Art. 23. Disposition générale.

La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

A titre transitoire, le premier exercice social débutera le jour de la constitution et prendra fin le 31 décembre 1999. La première assemblée générale ordinaire aura lieu en l'an 2000.

Souscription et libération

Les statuts de la société ayant ainsi été arrêtés, les comparants préqualifiés déclarent souscrire les 1.000 (mille) actions comme suit:

1.- GLYNDALE INVESTMENTS LTD, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf actions	999
2.- Monsieur Jean-Marc Faber, une action	1
Total: mille actions	1.000

Toutes les actions ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de LUF 1.250.000,- (un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est évalué sans nul préjudice à soixante mille francs luxembourgeois.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social et se considérant dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris, à l'unanimité, les décisions suivantes:

- 1.- L'adresse de la société est fixée à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateurs pour une durée de six ans, leur mandat expirant lors de l'assemblée générale annuelle de 2004:
 - a) Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, demeurant à Luxembourg, prénommé.
 - b) Monsieur Christophe Mouton, employé privé, demeurant à Arlon (Belgique).
 - c) Monsieur José Jiménez, employé privé, demeurant à Mondorf-les-Bains.
- 3.- Est appelé aux fonctions de commissaire pour la même période: Monsieur Pierre Goffinet, employé privé, demeurant à Clemency.
- 4.- L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la société à un ou plusieurs de ses membres.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J.-M. Faber, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1999, vol. 114S, fol. 38, case 8. – Reçu 12.500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

J. Elvinger.

(06356/211/190) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} février 1999.

MONDIAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 1B, rue Thomas Edison.

R. C. Luxembourg B 40.855.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 24, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06224/635/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PARGEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.

R. C. Luxembourg B 50.600.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue à Luxembourg le 14 mai 1998.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06242/657/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MONDO PASTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4620 Differdange, 10, rue Emile Mark.
R. C. Luxembourg B 53.815.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1999, vol. 515, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(06225/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MONDO PASTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4620 Differdange, 10, rue Emile Mark.
R. C. Luxembourg B 53.815.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Pétange le 10 décembre 1998

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions.

Les comptes au 31 décembre 1997 ont été adoptés.

L'assemblée a décidé de reporter la perte à nouveau et de continuer les activités de la société malgré la perte de plus de la moitié du capital social.

Administrateurs:

Monsieur Jules Jannizzi, agent immobilier
demeurant à L-Differdange
Madame Jannizzi-Tommasini Nérine, maître-coiffeuse
demeurant à L-Differdange
Madame Nelly Canale Fraioli, cuisinière
demeurant à F-57390 Russange

Commissaire aux comptes:

INTERNATIONAL FINANCIAL AND MARKETING CONSULTING S.A.
81, rue J.B. Gillardin, L-4735 Pétange.
Pétange, le 10 décembre 1998.

Pour la société
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 1998, vol. 515, fol. 82, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.
(06226/762/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

MORYANN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 5-7, rue Joseph Junck.
R. C. Luxembourg B 62.527.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour MORYANN, S.à r.l.
(06227/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

NAPPY ENTREPRISES S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 45.542.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.
(06228/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

N.T.B., NIEDERTEMPERATURBESCHICHTUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 9, rue Haerebiérg.
R. C. Luxembourg B 56.115.

Les comptes annuels au 31 mars 1997, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 1999, vol. 518, fol. 87, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour NIEDERTEMPERATURBESCHICHTUNG A.G.
(06233/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

N.T.B., NIEDERTEMPERATURBESCHICHTUNG A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-6868 Wecker, 9, rue Haerebiërg.
R. C. Luxembourg B 56.115.

Les comptes annuels au 31 mars 1998, enregistrés à Luxembourg, le 20 janvier 1999, vol. 518, fol. 87, case 7, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour NIEDERTEMPERATURBESCHICHTUNG A.G.
(06234/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

NAUTI STAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Livange.
R. C. Luxembourg B 45.803.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06229/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

NAUTI STAR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Livange.
R. C. Luxembourg B 45.803.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06230/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

NELA HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.
R. C. Luxembourg B 64.029.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 mars 1998, publié au Mémorial C 484 du 1^{er} juillet 1998.

Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 décembre 1998

2. Modification de la composition du Conseil d'Administration.

Suite à la démission de Mlle Céline Merle-Beral de son poste de représentant permanent de la société BOLLORE PARTICIPATIONS S.A., le Conseil prend acte de son remplacement par Cédric de Bailliencourt.

3. Pouvoirs de signatures.

Par conséquent, le Conseil redéfinit les pouvoirs de signatures en remplaçant la signature de Mlle Céline Merle-Beral par celle de M. Cédric de Bailliencourt.

Le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1999, vol. 518, fol. 100, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06231/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PROGETRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3253 Bettembourg, 14, route de Luxembourg.

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 janvier 1999

Les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Ordinaire d'un commun accord en renonçant à toute convocation préalable.

Est élu président: M. Zona Giovanni.

Monsieur le président procède à la constitution du bureau, et désigne comme secrétaire: Monsieur Zona Carmine.

Est élue scrutateur: Madame Louise Zona.

Monsieur le Président constate que:

- l'Assemblée est régulièrement constituée.

- le nom des actionnaires ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont inscrits sur la liste de présence.

La liste de présence sera signée par les actionnaires présents, les mandataires représentés, ainsi que les membres du bureau. La liste de présence ainsi que les procurations des actionnaires représentés, resteront annexées aux présentes, après avoir été paraphées ne varietur.

M. le Président rappelle, ensuite, que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:
Réélection de Monsieur Zona Giovanni en tant qu'administrateur délégué.
La discussion est ouverte. Personne ne demandant la parole, la résolution suivante est successivement mise au vote.

Résolution

L'Assemblée Générale accepte la réélection de Monsieur Giovanni Zona en tant qu'administrateur délégué.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'Ordre du jour étant épuisé et aucune question n'ayant été posée sous le point «Divers», la séance est levée sur le vote de la résolution.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les membres du bureau.

G. Zona	C. Zona	L. Zona
Président	Secrétaire	Scrutateur

Extrait des résolutions prises par l'assemblée générale extraordinaire du 25 janvier 1999

Zona Giovanni est réélu administrateur délégué pour une période de six ans.

Pour extrait sincère et conforme
Le bureau

G. Zona	C. Zona	L. Zona
Président	Secrétaire	Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 134, fol. 18, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06261/000/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

NEW GENERATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 7, place du Théâtre.
R. C. Luxembourg B 40.458.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 23, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

M. Rahmé.

(06232/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

OLUMPIOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 58.944.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 23, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration
Signature

(06235/535/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

OPTIQUE PETIT ROMAIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schifflange.
R. C. Luxembourg B 57.030.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06236/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

OUTREMONT INVEST S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 12, rue Ste Zithe.
R. C. Luxembourg B 45.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 21, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 janvier 1999.

Pour la S.A. HOLDING OUTREMONT INVEST.

(06237/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

OWL TECH HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.343.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour OWL TECH HOLDING S.A.

(06238/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

OWL TECH HOLDING S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 57.343.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle tenue exceptionnellement le 5 mai 1998 pour statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de reporter les pertes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 sur l'exercice en cours.

Luxembourg, le 5 mai 1998.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06239/720/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PAGILUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 58.262.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06240/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PARBAT FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 41.084.

Jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2004, les personnes suivantes sont mandataires de la société:

Conseil d'Administration

M. Piergiorgio Parodi, administrateur de sociétés, Monte Carlo, président du Conseil d'Administration

M. Alberto Pelizzoli, administrateur de sociétés, Monte Carlo, administrateur-délégué

M. Antonio Semeria, administrateur de sociétés, I-San Remo.

Commissaire aux comptes

INTERAUDIT, S.à r.l., réviseurs d'entreprises, Luxembourg.

Luxembourg, le 14 janvier 1999.

Pour avis sincère et conforme
Pour PARBAT FINANCE S.A.
KPMG EXPERTS COMPTABLES
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1999, vol. 519, fol. 1, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06241/537/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PASTORET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4910 Hautcharage, 20, rue de Bascharage.
R. C. Luxembourg B 37.922.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 22 décembre 1998, vol. 515, fol. 82, case 6, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(06246/762/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PARINVEST LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1650 Luxembourg, 4, avenue Guillaume.

R. C. Luxembourg B 64.027.

Constituée suivant acte reçu par M^e Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, le 23 mars 1998, publié au Mémorial C 484 du 1^{er} juillet 1998.

—
Extrait du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 décembre 1998

2. Modification de la composition du Conseil d'Administration.

Suite à la démission de Mlle Céline Merle-Beral de son poste de représentant permanent de la société BOLLORE PARTICIPATIONS S.A., le Conseil prend acte de son remplacement par Cédric de Bailliencourt.

3. Pouvoirs de signatures.

Par conséquent, le Conseil redéfinit les pouvoirs de signatures en remplaçant la signature de Mlle Céline Merle-Beral par celle de M. Cédric de Bailliencourt.

Le Conseil d'Administration
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 22 janvier 1999, vol. 518, fol. 100, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06243/000/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PARSOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 37.460.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 26, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06244/250/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PARSOFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 37.460.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 30 décembre 1998 au siège social

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale que:

- l'assemblée a décidé de donner décharge aux administrateurs Monsieur Alberto Aleotti, Monsieur Guy Harles et Monsieur Paul Mousel ainsi qu'au commissaire aux comptes Monsieur François Lentz pour l'exercice de leur mandat jusqu'au 31 décembre 1997;

- l'assemblée a décidé de renouveler les mandats des administrateurs suivants:

Monsieur Alberto Aleotti

Monsieur Guy Harles

Monsieur Paul Mousel;

jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1998;

- l'assemblée a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, Monsieur François Lentz, jusqu'à la prochaine assemblée statutaire clôturant les comptes au 31 décembre 1998.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

Pour PARSOFI S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 26, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06245/250/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PATHWAY HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 60.092.

—
Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

(06247/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PATHWAY HOTELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 60.092.

Extrait des Minutes de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui s'est tenue le 22 décembre 1998

A l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de PATHWAY HOTELS S.A. (la «Société»), il a été décidé comme suit:

- d'approuver le rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux Comptes au 31 décembre 1997;
- d'approuver le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 1997;
- d'affecter les résultats comme suit:
perte à reporter: LUF 1.008.604,-
- d'accorder décharge pleine et entière aux Administrateurs et Commissaire aux Comptes pour toutes opérations effectuées à la date du 31 décembre 1997.

Luxembourg, le 22 décembre 1998.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Administrateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 janvier 1999, vol. 518, fol. 72, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06248/710/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PC FINANZ INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 22, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 21.275.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 21, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Luxembourg, le 8 janvier 1999.

Pour la S.A. HOLDING PC FINANZ INTERNATIONAL

(06249/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PEINTURES ET DECORS MEYERS CLAUDE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Larochette.
R. C. Luxembourg B 57.239.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06250/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PERAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.060.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour PERAK S.A.

(06251/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PERAK S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.060.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 12 juin 1998 pour statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de ne pas dissoudre la société et de reporter les pertes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 sur l'exercice en cours.

Luxembourg, le 12 juin 1999.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06252/720/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PERIGORD IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1313 Luxembourg, 16, rue des Capucins.
R. C. Luxembourg B 30.291.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 20, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 janvier 1999.

COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES S.A. was elected as new statutory auditor, replacing BBL TRUST SERVICES LUXEMBOURG so that its mandate ends after the general meeting to be held in the year 2001.

Signature.

(06253/779/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PERLA S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 3.381.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06254/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PHONE IT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 52.227.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06255/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PHOTO-CINE SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4940 Bascharage, 100, avenue de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 29.084.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 28 janvier 1999, vol. 519, fol. 22, case 10, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06256/762/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PYRAMIDIS, S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-8254 Mamer, 10, rue du Millénaire.

AUSZUG

Gemäss einer ausserordentlichen Generalversammlung aufgenommen durch den Notar Alex Weber, mit Amtswohnsitz in Niederkerschen, am 18. Januar 1999, einregistriert in Capellen, am 20. Januar 1999, Band 414, Blatt 66, Fach 1, der Gesellschaft mit beschränkter Haftung PYRAMIDIS, S.à r.l., L-8281 Kehlen, 11, rue d'Olm, gegründet gemäss Urkunde, aufgenommen durch den amtierenden Notar am 7. Juli 1995, veröffentlicht im Mémorial C, Nummer 494 vom 29. September 1995, wurde einstimmig folgender Beschluss gefasst:

Beschluss

Der Sitz der Gesellschaft wird verlegt von L-8281 Kehlen, 11, rue d'Olm nach L-8254 Mamer, 10, rue du Millénaire. Demzufolge wird der erste Satz von Artikel 5 der Statuten abgeändert wie folgt:

«Der Sitz der Gesellschaft ist in Mamer.»

Pour extrait
A. Weber
Le notaire

(06264/236/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PYRAMIDIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8254 Mamer, 10, rue du Millénaire.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
(06265/236/7) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PLESSIS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 28, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 21.595.

Les comptes annuels ainsi que l'affectation du résultat au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 27 janvier 1999, vol. 519, fol. 18, case 5, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 janvier 1999.

FIDUCIAIRE DE LUXEMBOURG S.A.

Signature

(06257/657/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

POESSELBUER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Churchill.
R. C. Luxembourg B 23.629.

1) Le conseil d'administration se compose comme suit:

Président:

Monsieur Henri Grethen, conseiller économique, domicilié à Esch-sur-Alzette

Membres:

Monsieur Bob Grethen, domicilié à Esch-sur-Alzette,

Madame Blanche Moutrier, juriste, domiciliée à Esch-sur-Alzette

2) Il a décidé de transférer le siège social au 6, place Winston Churchill à L-1340 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 15, case 4/4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(06258/000/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

POESSELBUER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 6, place Churchill.
R. C. Luxembourg B 23.629.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 26 janvier 1999, vol. 312, fol. 15, case 4/1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(06259/272/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

**ROYAL CONSULTING & TRUST S.A., Société Anonyme,
(anc. ROYAL CORPORATION, S.à r.l., Société à responsabilité limitée).**

Siège social: Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 61.474.

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le vingt-neuf décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg).

Ont comparu:

1.- L.M. CONSULTING COMPANY S.A., c/o L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, ici représentée par Mademoiselle Angela Cinarelli, employée privée, demeurant à Fentange, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 28 décembre 1998.

2.- VECO TRUST S.A., ayant son siège à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, ici représentée par Mademoiselle Angela Cinarelli, prénommée, en vertu d'une procuration sous seing privé, lui délivrée à Luxembourg, le 28 décembre 1998,

lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante agissant comme il est dit a requis le notaire instrumentant de documenter, ainsi qu'il suit, ses déclarations et constatations.

Exposé préliminaire

I.- Que les comparantes sub 1.- et 2.- sont les seules associées de la société à responsabilité limitée ROYAL CORPORATION, S.à r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 61.474, constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 1997, publié au Mémorial C, numéro 670 du 1^{er} décembre 1997 et dont les statuts n'ont pas été modifiés jusqu'à ce jour.

II.- Que le capital social de la société ROYAL CORPORATION, S.à r.l., prédésignée, s'élève actuellement à cinq cent mille francs (Frs. 500.000,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs (Frs. 1.000,-) chacune, intégralement libérées.

Ayant exposé ceci, les associées ont pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

Les associées décident d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de sept millions neuf cent soixante-sept mille francs luxembourgeois (LUF 7.967.000,-), pour le porter de son montant actuel de cinq cent mille francs luxembourgeois (LUF 500.000,-) à celui de huit millions quatre cent soixante-sept mille francs luxembourgeois (LUF 8.467.000,-), par la création et l'émission de sept mille neuf cent soixante-sept (7.967) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune et jouissant des mêmes droits et avantages que les parts sociales déjà existantes, à libérer intégralement par l'apport d'une créance d'un montant de sept millions neuf cent soixante-sept mille francs luxembourgeois (LUF 7.967.000,-) que la société L.M. CONSULTING COMPANY S.A., prédésignée, a sur la société ROYAL CORPORATION, S.à r.l., prédésignée.

Souscription - Libération

L'associé minoritaire ayant renoncé à son droit de souscription préférentiel, Mademoiselle Angela Cinarelli, prénommée, agissant en sa qualité de mandataire de la société L.M. CONSULTING COMPANY S.A., prédésignée, en vertu d'une des procurations ci-avant désignées,

après avoir reçu lecture de tout ce qui précède, a déclaré avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société ROYAL CORPORATION, S.à r.l., prédésignée, et a déclaré vouloir souscrire au nom et pour le compte de L.M. CONSULTING COMPANY S.A., prédésignée, aux sept mille neuf cent soixante-sept (7.967) parts sociales nouvellement émises, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

La comparante préqualifiée a libéré intégralement les sept mille neuf cent soixante-sept (7.967) parts sociales nouvellement souscrites au moyen d'un apport à la société ROYAL CORPORATION, S.à r.l., d'une créance certaine, liquide et exigible d'un montant de sept millions neuf cent soixante-sept mille francs luxembourgeois (LUF 7.967.000,-) que la société L.M. CONSULTING COMPANY S.A., prédésignée, a sur la société ROYAL CORPORATION, S.à r.l., prédésignée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de sept millions deux cent dix-sept mille francs luxembourgeois (LUF 7.217.000,-), pour le ramener de son montant actuel après l'augmentation de capital ci-avant réalisée de huit millions quatre cent soixante-sept mille francs luxembourgeois (LUF 8.467.000,-) à celui d'un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), par absorption jusqu'à due concurrence des pertes réalisées par la société jusqu'à due concurrence et par l'annulation de sept mille deux cent dix-sept (7.217) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, au prorata des parts sociales détenues par les associés actuels dans la société.

Troisième résolution

L'assemblée décide de transformer la société à responsabilité limitée existante en société anonyme conformément à la faculté prévue à l'article trois (3) de loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ladite transformation ne donnant pas lieu à une personnalité juridique nouvelle.

Le capital et les réserves demeurant intacts, de même que tous les éléments d'actif et de passif, les amortissements, les moins-values et les plus-values et la société anonyme continuera les écritures et la comptabilité tenues par la société à responsabilité limitée.

Les prédites opérations ont fait l'objet d'un rapport établi par HRT REVISION, S.à r.l., Luxembourg, 32, rue Jean-Pierre Brasseur, en date du 21 décembre 1998, lequel rapport établi conformément à l'article 26-1 de la loi sur les sociétés, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, conclut comme suit:

«Sur base des contrôles et documents ci-dessus mentionnés, nous sommes d'avis que la valeur nette négative de LUF 6.717.646 à laquelle conduisent les modes d'évaluation adoptés pour l'établissement de la situation des actifs et passifs de la société au 30 novembre 1998 correspond aux capitaux propres de la société à cette date, avant augmentation de capital. La créance de LUF 8.033.953,- à transformer partiellement en capital à concurrence de LUF 7.967.000,- est certaine, liquide et exigible et correspond au moins à 7.967 actions de LUF 1.000 chacune à émettre en contrepartie afin de réaliser l'augmentation de capital prévue, les capitaux propres après conversion en capital de la créance, s'établissant à LUF 1.249.354. compte tenu de l'absorption des pertes accumulées pour un montant de LUF 7.217.000,-, le capital sera ramené à LUF 1.250.000,-.»

Le rapport ainsi que les prédites procurations demeureront annexés au présent acte avec lequel ils seront soumis à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de changer la dénomination sociale en ROYAL CONSULTING & TRUST S.A.

Cinquième résolution

L'assemblée décide ensuite de procéder à une refonte complète des statuts pour leur donner désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de ROYAL CONSULTING & TRUST S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est illimitée.

Art. 2. La société a pour objet toutes activités et fournitures de service, d'administration et de contrôle dans le domaine des sociétés au sens large à l'exclusion des prestations relevant de l'expertise comptable et de la révision.

Elle fournira plus spécialement toutes assistances quelconques relatives à l'étude, la promotion, la constitution, le développement, la réorganisation, la gestion de toutes entreprises, organisations, sociétés et fondations.

Elle pourra rendre tous services et fournir toutes assistances généralement quelconques de nature à faciliter l'établissement de personnes tant physiques que morales au Luxembourg et, le cas échéant, à l'étranger.

Elle peut se servir de collaborateurs, conseillers et organisateurs, tant internes qu'externes, dûment agréés qu'elle recrutera, engagera et rémunérera pour assurer la réalisation de tout ou partie de son objet social ou encore donner en soustraitance toutes activités relevant de son objet social et qui en faciliteraient la réalisation.

Elle peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés, ayant un objet analogue, similaire ou connexe ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise.

Art. 3. Le capital social est fixé à un million deux cent cinquante mille francs luxembourgeois (LUF 1.250.000,-), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) actions de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune, entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 5. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Le Conseil d'Administration peut désigner son président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télégramme ou télex, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou télécopieur.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

La délégation à un membre du Conseil d'Administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature conjointe de deux administrateurs, soit par la signature individuelle du délégué du conseil.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit, le premier mardi du mois de mai à 15.00 heures à Luxembourg au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Sixième résolution

L'assemblée décide d'accorder pleine et entière décharge à Madame Luisella Moreschi, prénommée, gérante unique de l'ancienne société à responsabilité limitée ROYAL CORPORATION, S.à r.l., transformée, et de fixer le nombre des administrateurs à trois (3) et celui des commissaires à un (1).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques et financières, demeurant à Brouch/Mersch.
- 2.- Monsieur Stefano Giuffra, économiste, demeurant à Luxembourg.
- 3.- Monsieur Arsène Kronshagen, avocat, demeurant à Luxembourg.

La durée de leur mandat expirera lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2004.

Septième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

H.R.T. REVISION, S.à r.l., 32, rue J.P. Brasseur, L-1258 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle à tenir en 2004.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de cent soixante-cinq mille francs luxembourgeois.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, la comparante prémentionnée a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Cinarelli, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 janvier 1999, vol. 839, fol. 36, case 6. – Reçu 79.670 francs.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 1999.

J.-J. Wagner.

(06274/239/186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

ROYAL CONSULTING & TRUST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 61.474.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 27 janvier 1999.

J.-J. Wagner.

(06275/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PRETTY WOMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 4 janvier 1999, vol. 518, fol. 11, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour PRETTY WOMAN, S.à r.l.
FIDUCIAIRE FORIG, Soc. civile
Signature

(06260/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PRO NOBIS S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Fentange.
R. C. Luxembourg B 57.962.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 15 janvier 1999, vol. 518, fol. 67, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Signature.

(06262/725/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

PROTECTED CAPITAL, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 48.620.

Le bilan au 30 septembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 25 janvier 1999, vol. 519, fol. 6, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 janvier 1999.

Pour PROTECTED CAPITAL

Société d'Investissement à Capital Variable
BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

Signatures

(06263/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

RADIOLOGICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3271 Bettembourg, 163, rue de Peppange.
R. C. Luxembourg B 58.610.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Wiltz, le 28 décembre 1998, vol. 170, fol. 14, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

FIDUCIAIRES REUNIES LUXEMBOURGEOISES S.A.

Signature

(06266/000/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

REAL INVEST INTERNATIONAL S.A. HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 34.940.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 21 janvier 1999, vol. 518, fol. 97, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(06268/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

SAY HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1820 Luxembourg, 10, rue Antoine Jans.
R. C. Luxembourg B 42.242.

L'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme SAY HOLDING, réunie le 20 janvier 1999 a nommé Messieurs Hans de Graaf et Maarten van de Vaart aux fonctions d'administrateurs en remplacement de Messieurs Jean-Luc Jacquemin et Guy Rock, démissionnaires.

L'assemblée générale extraordinaire a également nommé MeesPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A. à la fonction de Commissaire aux Comptes en remplacement de Monsieur Nico Weyland, démissionnaire.

Les mandats des nouveaux administrateurs ainsi que le mandat du nouveau Commissaire aux Comptes viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale statutaire qui aura lieu en 2004.

Le siège social a été transféré au 10, rue Antoine Jans, L-1820 Luxembourg.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 11, case 7. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06282/003/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

RED STAR LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.598.

Les comptes annuels au 31 décembre 1997, enregistrés à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

Pour RED STAR LINE S.A.

(06269/720/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

RED STAR LINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 11, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 42.598.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle tenue le 14 mai 1998 pour statuer sur l'exercice clos au 31 décembre 1997

AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale a décidé, sur proposition du Conseil d'Administration, de reporter les pertes de l'exercice clos au 31 décembre 1997 sur l'exercice en cours.

Luxembourg, le 14 mai 1999.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 26 janvier 1999, vol. 519, fol. 15, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(06270/720/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

SKERRY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman «Lys Royal I».
R. C. Luxembourg B 55.821.

In the year one thousand nine hundred and ninety-eight, on the thirtieth December.

Before Us, Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary residing in Luxembourg.

Was held an Extraordinary General Meeting of the Company established in Luxembourg under the denomination of SKERRY HOLDINGS S.A., R. C. number B 55.821, having its registered office in Luxembourg, transferred from the Netherland Antilles to Luxembourg pursuant to a deed of the undersigned notary dated July 11th, 1996, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 544 of October 24th, 1996.

The Articles of Incorporation have been amended by one deed of the undersigned notary dated March 30th, 1998, published in the Mémorial C, Number 468 of June 27th, 1998.

The meeting begins at 5.30 p.m. Mr Paul Krzysica, company secretary, residing in Huncherange, being in the Chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing in Mamer.

The meeting elects as scrutineer Mr Raymond Thill, private employee, residing in Luxembourg.

The Chairman then states that:

I. It appears from an attendance list established and certified by the members of the Bureau that the three hundred and fourteen thousand four hundred and fifty shares of no par value, representing the total capital of thirty-one million four hundred and forty-five thousand Luxembourg francs are duly represented at this meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on its agenda, hereinafter reproduced, without prior notice, all the persons represented at the meeting having agreed to meet after examination of the agenda.

The attendance list, signed by the shareholders all present or represented at the meeting, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

II.- The agenda of the meeting is the following:

- Change of the end of the financial year to the 31st of December.

Subsequent amendment of Article 22 of the Articles of Incorporation.

After approval of the statement of the Chairman and having verified that it was regularly constituted, the meeting debated on the agenda and after deliberation, by unanimous vote, passed the following resolution:

Resolution

The General meeting resolved to change the end of the financial year to the 31st of December, so that the present financial year which began on 1st April 1998 will end on 31st December 1998.

As a consequence thereof Article 22 of the Articles of Incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

«**Art. 22. Financial year.**

The financial year of the Company shall commence on the first of January and end on the thirty-first of December of each year.»

Nothing else being on the agenda, and nobody wishing to address the meeting, the meeting was closed at 5.40 p.m.

In faith of which We, the undersigned notary, set our hand and seal in Luxembourg City, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read and translated to the persons appearing, said persons appearing signed with Us, the notary, the present original deed.

Traduction française du texte qui précède:

L'an mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit, le trente décembre.

Par-devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société établie et avec siège social à Luxembourg sous la dénomination de SKERRY HOLDINGS S.A., R. C. B N° 55.821, transférée des Antilles Néerlandaises au Luxembourg, suivant acte reçu par le notaire instrumentaire en date du 11 juillet 1996, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 544 du 24 octobre 1996.

Les statuts de ladite société ont été modifiés par un acte du notaire instrumentaire en date du 30 mars 1998, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 468 du 27 juin 1998.

La séance est ouverte à dix-sept heures trente sous la présidence de Monsieur Paul Krzysica, secrétaire de société, demeurant à Huncherange.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Mamer.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Raymond Thill, employé privé, demeurant à Luxembourg.

Monsieur le Président expose ensuite:

I.- Qu'il résulte d'une liste de présence, dressée et certifiée exacte par les membres du bureau que les trois cent quatorze mille quatre cent cinquante actions sans désignation de valeur nominale, constituant l'intégralité du capital social de trente et un millions quatre cent quarante-cinq mille francs luxembourgeois, sont dûment représentées à la présente assemblée qui, en conséquence, est régulièrement constituée et peut délibérer ainsi que décider valablement sur les points figurant à l'ordre du jour, ci-après reproduit, tous les actionnaires ayant accepté de se réunir sans convocation préalable après avoir pris connaissance de l'ordre du jour.

Ladite liste de présence, portant la signature des actionnaires tous présents ou représentés, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise en même temps aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1) Changement de la fin de l'année sociale au 31 décembre.

Modification subséquente de l'article 22 des statuts.

L'assemblée a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et après avoir reconnu qu'elle était régulièrement constituée et après en avoir délibéré, a pris la résolution suivante à l'unanimité des voix.

Résolution

L'Assemblée Générale décide de changer la fin de l'année sociale au 31 décembre, de sorte que la présente année sociale qui a commencé le 1^{er} avril 1998 se terminera le 31 décembre 1998.

En conséquence, l'article 22 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Art. 22. Année sociale.

L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, Monsieur le Président lève la séance à dix-sept heures quarante.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: P. Krzysica, F. Stolz-Page, R. Thill, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 7 janvier 1999, vol. 114S, fol. 13, case 5. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 janvier 1999.

A. Schwachtgen.

(06298/230/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.

SKERRY HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2241 Luxembourg, 2, rue Tony Neuman «Lys Royal I».

R. C. Luxembourg B 55.821.

Statuts coordonnés suivant l'acte n° 1417 du 30 décembre 1998, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 janvier 1999.

A. Schwachtgen.

(06299/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 janvier 1999.